

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2011

COMPTE RENDU

<p>DATE DE LA CONVOCATION</p> <p>9 juin 2011</p>	<p>L'an deux mille onze Le dix sept juin à vingt heures Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en salle des mariages du Château de Buc, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE RUDULIER, Maire.</p>
<p>DATE D'AFFICHAGE</p> <p>9 juin 2011</p>	<p>Présents : M. LE RUDULIER, MM DUTRUC-ROSSET, PESSEY, GAILLET, FÉRAT, Mmes NIGGEMANN, ESPINOS (jusqu'à la délibération n°2011-06-17/1), DELOISON (jusqu'à la délibération n°2011-06-17/1), Mmes HO-MASSAT, BADRINATH, LÉON, M. PARMENTIER, M. HUYNH, Mme RAGOT-VILLARD, Mme DESCHAMPS, M, MATHEY, MM. DANJOU, GHIGLIONE, DRUART, ORHON, Melle CONTE, M. SAURY</p>
<p>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE 29</p>	<p>Excusés représentés : Mme DUPRIET, pouvoir à M. PESSEY M. GILLES, pouvoir à M. LE RUDULIER M. BERTHELOT, pouvoir à M. PARMENTIER Mme TYSEBAERT, pouvoir à Mme NIGGEMANN Mme LARGET, pouvoir à M. DUTRUC-ROSSET M FUSCO, pouvoir à Mme HO-MASSAT Mme ESPINOS (à partir de la délibération n°2011-06-17/2), pouvoir à M. FERAT Mme DELOISON (à partir de la délibération n°2011-06-17/2), pouvoir à M GAILLET</p>
<p>DATE DE LA PUBLICATION</p> <p>23 Juin 2011</p>	<p>Absent : Mme SABOURIN</p>

Mme LEON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des voix (27), M. DANJOU étant sorti de la salle au moment du vote.

N°2011-06-17/1 – Elections sénatoriales du 25 septembre 2011 : désignation des délégués titulaires et suppléants de la commune de Buc

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la circulaire NOR/IOC/A/11/3812/C du 19 mai 2011,

Vu le bureau électoral composé :

- du Président :
 - Monsieur Jean-Marc LE RUDULIER, Maire
- des deux Conseillers Municipaux les plus âgés, présents à l'ouverture du scrutin :
 - Monsieur Georges DUTRUC-ROSSET, Premier Maire-Adjoint,
 - Madame Lalitha BADRINATH, Conseiller municipal délégué
- des deux Conseillers Municipaux les plus jeunes, présents à l'ouverture du scrutin :
 - Madame Anne-Sophie HO-MASSAT, Conseillère Municipale,
 - Mademoiselle Amandine CONTE, Conseillère Municipale.

Mme LEON est désignée secrétaire de séance.

Le Président du bureau électoral annonce les noms des candidats titulaires et suppléants pour les listes présentées ci-dessous :

- ❖ Liste « Agir pour Buc »
- ❖ Liste « Notre Village »
- ❖ Liste « Atout Buc »

Il est procédé au vote à bulletins secrets.

Après dépouillement des votes :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 28
- A déduire : bulletins litigieux énumérés à l'article L 66 du Code Électoral	: 00
- Suffrages exprimés	: 28

Ont obtenu :

Liste « Agir pour Buc » : 22 voix

Liste « Notre Village » : 5 voix

Liste « Atout Buc » : 1 voix

ELECTION DES DELEGUES TITULAIRES :

Quotient électoral : 1,86

Nombre de délégués titulaires élus pour la liste « Agir pour Buc » : 13
 Nombre de délégués titulaires élus pour la liste « Notre Village » : 2
 Nombre de délégués titulaires élus pour la liste « Atout Buc » : 0

Sont élus en qualité de délégués titulaires de la Commune de Buc pour les élections sénatoriales du 25 septembre 2011 après application du quotient électoral :

Monsieur	LE RUDULIER	JEAN-MARC
Monsieur	DUTRUC ROSSET	GEORGES
Madame	DUPRIET	RINA
Monsieur	PESSEY	JEAN LUC
Monsieur	GAILLET	JEAN ROCH
Madame	NIGGEMANN	ANDREE
Monsieur	FERAT	VINCENT
Madame	ESPINOS	JULIETTE
Madame	DELOISON	FAZILA
Madame	HO-MASSAT	ANNE-SOPHIE
Monsieur	GILLES	FREDERIC
Madame	BADRINATH	LALITHA
Madame	RAGOT-VILLARD	MAGUY
Monsieur	DANJOU	JEAN-MARIE
Monsieur	DRUART	PHILIPPE

ELECTION DES DELEGUES SUPPLEANTS :

Quotient électoral : 5,6

Nombre de délégués titulaires élus pour la liste « Agir pour Buc » : 4
 Nombre de délégués titulaires élus pour la liste « Notre Village » : 1
 Nombre de délégués titulaires élus pour la liste « Atout Buc » : 0

Sont élus en qualité de délégués suppléants de la Commune de Buc pour les élections sénatoriales du 25 septembre 2011 après application du quotient électoral :

Monsieur	PARMENTIER	GUY-FRANCIS
Monsieur	HUYNH	DOMINIQUE
Monsieur	FUSCO	JEAN-FRANCOIS
Madame	TYSEBAERT	SYLVIE
Monsieur	ORHON	ANDRE

N°2011-06-17/2 – Classement dans le domaine public de la Commune de la parcelle cadastrée AB 176

Rapporteur : M. Dutruc-Rosset

Vu l'acte notarié du 14 avril 2003 portant acquisition par la Commune de la parcelle AB 176,

Vu la délibération n°2007/85 adoptée, à l'unanimité des voix, par le Conseil Municipal réuni en séance le 24 septembre 2007, décidant le classement, dans le domaine public communal, de la parcelle cadastrée AB 176 de 758 m² située rue Jules de la Boulinière et rue Louis Blériot, plus

précisément au droit des n° 7 rue Jules de la Boulinière et 737, 747,795 et 803 rue Louis Blériot.

Vu la décision du 23 novembre 2007 des époux Lacroix de saisir le Tribunal Administratif de Versailles en vue de l'annulation de la délibération du 24 septembre 2007.

Vu le jugement du Tribunal Administratif de Versailles en date du 16 mai 2011 décidant l'annulation de la délibération du 24 septembre 2007 au motif que cette délibération avait été ajoutée à l'ordre du jour du Conseil sans communication préalable, aux conseillers municipaux, des éléments du dossier et condamnant la Commune à verser à M. et Mme LACROIX la somme de 1500 euros au titre des frais de procédure.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir délibéré, à l'unanimité des voix,

CONFIRME le classement dans le domaine public communal, de la parcelle cadastrée AB 176

DIT que la présente délibération annule et remplace la délibération n°2007/85 du 24 septembre 2007,

La séance est levée à 22 heures.

Fait à Buc le 22 juin 2011

Le Maire,



Jean-Marc LE RUDULIER